Comité des études
Séance du 7 septembre 2026

Compte-rendu n°1

2026-2027

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

Collège A

Mme Florence Bancaud, M Vincent Bréjard, Mme Corinne Flicker, Mme Núria Gala, M Gérard Gomez, Mme Isabelle Koch, M Pierre Pinchon, M Dimitri Tokarev

Collège B

M Stephane Cermakian, M Damien Deias, Mme Carine Ferradou, M. Antoine Grandclément, M Arnaud Maïsetti, Mme Nathalie Prudhomme, M Frederic Trajber, Mme Marion Vieu

Collège IATSS

Mme Giusy Bubba, Mme Carole Dancette, M Arnaud Gastigar, Mme Agnes Tercinier, Mme Carine Toutfaire

Collège usagers

Absents

Invités permanents

Mme Isabelle Baumann, Mme Marina Blangis, Mme Hélène Herbreteau, Mme Kristina Utasi

Directeurs de départements

Mme Florence Bancaud, M Stéphane Cermakian, Mme Carine Ferradou, M Antoine Grandclement

Excusés : Mme Sara Greaves (procuration à Mme Núuria Gala), M. Sébastien Lefait (procuration à Mme Isabelle Koch).

Ordre du jour

Table des matières

1 Actualités....3

1.1 Présentation des nouveaux personnels : Évolution de l'équipe Formation....3

1.2 Pré-rentrée 2026-2027 : rappel organisation....3

2 Informations Générales....4

2.1 Calendrier des instances et campagnes à venir....4

2.2 Fonctionnement du Comité des études....4

2.3 Proposition de thématiques de fond à aborder pendant l'année....4

3 Campagne de modification de l'offre de formation : jurys des doubles licences (pour avis)....5

4 Grandes orientations de la formation à l'horizon 2030....5

Compte tenu de la tenue de la pré-rentrée avec les étudiants ce lundi 7 septembre, le comité des études est exceptionnellement limité à une heure, de 10h à 11h.

Mme Gala, Directrice adjointe chargée de la formation, ouvre la séance à 10h.

1 Actualités

1.1 Présentation des nouveaux personnels : Évolution de l'équipe Formation

Mme Gala fait un point sur l'évolution de l'équipe en charge de la formation depuis le printemps dernier.

- **Thomas Vidal**, ingénieur pédagogique financé dans le cadre de DREAM U, poursuit ses missions, notamment sur le **tutorat** et les questions liées à **l'intelligence artificielle**.
- **Marine Dietrich**, ingénieure pédagogique, a quitté l'université en juillet après une année d'investissement important au sein de l'équipe.
- **Laurène Ciccolini**, en charge de fonctions administratives et techniques au sein de l'équipe Formation, a également quitté son poste cet été.
- **Marina Blangis** rejoint l'équipe et prend en charge l'appui administratif et technique du service Formation, aux côtés d'Isabelle Baumann. Une nouvelle adresse électronique dédiée à la formation sera prochainement réactivée. Marina travaillera notamment avec Krisztina Utasi, qui continue de piloter la partie technique des formations.

Une perspective positive est également évoquée : sous réserve de confirmation budgétaire, un recrutement supplémentaire pourrait intervenir d'ici la fin de l'année, à la fois pour renforcer l'appui administratif et technique et pour compléter l'ingénierie pédagogique. Des financements sont notamment disponibles dans le cadre du projet DREAM-U courant jusqu'en 2028.

1.2 Pré-rentrée 2026-2027 : rappel organisation

La rentrée est en cours et l'accueil des étudiants de Licence 1 est organisé ce jour, avec des sessions à 9h et à 13h, comprenant une présentation générale puis des informations propres aux différentes mentions.

Une attention particulière est portée aux **inscriptions pédagogiques** :

- La phase A, correspondant aux enseignements obligatoires, est ouverte jusqu'au **8 septembre à 23h**.
- La phase B, consacrée notamment aux options, aux enseignements dans d'autres filières et aux langues, débutera **mercredi 9 septembre à 14h** et se poursuivra jusqu'au vendredi.
- Des opérations de traitement et de vérification seront nécessaires côté scolarité afin de finaliser les groupes.

Les étudiants et les enseignants seront rappelés aux règles concernant les **changements de groupes**. Une période de trois semaines est prévue pour permettre les ajustements nécessaires, notamment en raison :

- des inscriptions tardives ;
- des arrivées tardives d'étudiants, notamment via Campus France ;
- des groupes insuffisamment remplis ;

- des groupes éventuellement surchargés nécessitant la création d'un nouveau groupe.

Les modifications de groupes devront être finalisées **au plus tard le 2 octobre**.

Un message sera adressé aux responsables de Licence afin de rappeler ces règles.

2 Informations Générales

Le forum et les stands des associations sont installés sur le parvis, comme les années précédentes.

Mme Ferradou demande où se trouve le forum LANSAD, car ce n'est pas clair.

Mme Gala explique qu'il se trouvera sur le parvis, mardi 8 et mercredi 9.

2.1 Calendrier des instances et campagnes à venir

Des ajustements sont encore en cours concernant les emplois du temps et l'attribution des salles. Un travail est mené avec les services concernés afin de finaliser les affectations. L'objectif est que la situation soit stabilisée **d'ici la fin de la semaine**.

Des demandes spécifiques restent à traiter concernant les amphithéâtres de Droit, dont le fonctionnement et le calendrier de réservation sont différents.

Les collègues sont invités à patienter encore quelques jours avant de signaler d'éventuelles difficultés, sauf problème urgent.

2.2 Fonctionnement du Comité des études

Le principe d'un rendez-vous **le premier lundi du mois** est maintenu. Des séances exceptionnelles pourront être organisées lorsque l'actualité de la formation le nécessitera.

Le calendrier du second semestre sera préparé prochainement.

Le **compte rendu de la précédente réunion** reste par ailleurs à valider.

Plusieurs campagnes importantes sont identifiées pour l'année universitaire.

2.3 Proposition de thématiques de fond à aborder pendant l'année

Au premier semestre

Les sujets récurrents comprennent notamment :

- la tarification de la formation initiale et de la formation continue ;
- les bilans des conseils de perfectionnement ;
- les capacités d'accueil Parcoursup et Mon Master ;
- la campagne **FIP (Fonds d'investissement pédagogique)** ;
- différentes questions relatives à la pédagogie et à la vie étudiante.

Concernant les capacités d'accueil, Mme Gala rappelle que le Comité des études peut discuter et argumenter les propositions d'évolution des effectifs, mais la décision finale relève des instances (CUFR et CFVU, puis Rectorat).

Au second semestre

Plusieurs dossiers devraient demander une implication importante du Comité des études :

- modification de l'offre de formation ;
- diplômes d'établissement (cette année en cours il y aura deux campagnes, une en décembre, une autre en avril) ;
- calendriers pédagogiques ;
- enseignements hors maquette ;
- M3C ;
- campagne d'emploi.

Ces campagnes nécessiteront notamment un important travail d'expertise, d'échanges avec les services et de concertation avec les collègues.

Précisions concernant le Fonds d'investissement pédagogique (FIP)

La campagne FIP devrait être lancée prochainement (octobre, pour dépôt en décembre). L'établissement consacre chaque année une enveloppe d'environ **200 000 €** au financement de projets présentant un intérêt pédagogique.

Le Comité des études de janvier aura notamment pour rôle de **classer et soutenir les projets portés par les collègues de la composante**, avant leur transmission aux instances compétentes.

3 Campagne de modification de l'offre de formation : jurys des doubles licences (pour avis)

Non traité (discussions en cours avec la DIRFOR).

4 Grandes orientations de la formation à l'horizon 2030

amU souhaite engager une réflexion collective afin de faire émerger, au sein des composantes, des propositions concernant l'évolution des formations à l'horizon 2030.

Plusieurs questions pourront notamment être abordées :

- quelles évolutions pédagogiques souhaitons-nous mettre en œuvre ?
- quelle place pour les cours magistraux à l'horizon 2030 ?
- quelle place pour l'enseignement hybride ou à distance ?
- comment faire évoluer les blocs de compétences et de connaissances ?
- comment développer l'alternance et la formation continue ?
- comment mieux prendre en compte les contraintes de ressources ?
- comment intégrer les évolutions liées à l'intelligence artificielle ?

L'objectif est de faire émerger, **d'ici le printemps**, des orientations et propositions qui pourront être transmises au niveau central. Ces réflexions contribueront ensuite à la préparation de la future stratégie de formation et de la prochaine offre de formation.

La nouvelle maquette devra être préparée dans les prochaines années pour une mise en œuvre à la **rentrée 2029**. Il est donc proposé de commencer dès maintenant à identifier différents aspects comme : ce qui fonctionne dans l'offre actuelle, ce qui devrait être supprimé, ce qui devrait être modifié, les nouveaux besoins à prendre en compte, etc.

Organisation de la réflexion sur les grandes orientations

Plusieurs possibilités sont envisagées :

- intégrer ces discussions aux réunions pédagogiques ;
- prévoir des temps spécifiques au sein du Comité des études ;
- organiser des réunions ou groupes de travail dédiés.

L'idée retenue est de ne pas nécessairement limiter ces réflexions au Comité des études et de pouvoir associer :

- les élus du Comité des études ;
- les responsables de Licence et de mention ;
- les personnels administratifs concernés ;
- les collègues intéressés ;
- les étudiants, lorsque cela est possible.

La participation étudiante est particulièrement souhaitée afin d'enrichir les réflexions par leur expérience.

Mme Marion Vieu propose d'inviter les responsables de formation au comité d'étude les jours où il sera prévu à l'ordre du jour de discuter des orientations.

M Vincent Béjard et M Arnaud Maïseti proposent une journée ou un temps de travail spécifique qui pourrait être consacré à :

- l'alternance ;
- l'ouverture des formations à la formation continue ;
- les possibilités de développement de nouvelles sources de financement ;
- l'évolution des formations en lien avec les besoins futurs.

Enseignement à distance et hybridation

La question du développement de formations à distance ou hybrides est également identifiée comme une thématique importante, notamment pour certaines formations susceptibles d'accueillir davantage d'étudiants.

Mme Florence Bancaud évoque les cours à distance, cela pourrait être une thématique qu'il faudrait développer.

Intelligence artificielle

L'intelligence artificielle est identifiée comme un sujet transversal, à la fois pour :

- les pratiques pédagogiques ;
- les méthodes de travail des étudiants ;
- l'évolution des formations ;
- les modalités d'évaluation ;
- les examens et la prévention de la fraude.

M Antoine Grandclement et Mme Carine Ferradou proposent que le comité s'empare de ces points, notamment en vue des examens de janvier. L'idée est de mieux informer les étudiants sur les règles d'utilisation de l'IA et sur les pratiques autorisées ou interdites.

M Damien Deias, propose qu'il serait intéressant de mener une discussion sur les usages et mésusages de l'IA dans l'enseignement.

Examens, fraude et utilisation des appareils connectés

La discussion s'ensuit sur les conditions de surveillance des examens et sur l'utilisation des appareils connectés.

Mme Helene Herbreteau précise que l'utilisation de l'IA par l'étudiant est une fraude et que, comme toute triche, les mesures de sanction sont spécifiées dans la charte des examens.

Il est rappelé que les étudiants doivent être clairement informés :

- de l'interdiction des téléphones et appareils connectés lorsque ceux-ci ne sont pas autorisés ;
- des règles concernant les montres connectées ;
- des conséquences d'une fraude ou d'une tentative de fraude ;
- des modalités de surveillance et de contrôle pendant les épreuves.

Mme Isabelle Koch indique qu'il serait souhaitable de remettre des horloges dans les salles d'examens.

Il est également rappelé que les étudiants doivent être sensibilisés dès le début de l'année aux conséquences d'une **absence non justifiée** à une épreuve. Une absence entraînant une situation de défaillance peut avoir des conséquences importantes sur la validation de l'année.

Il est demandé aux enseignants de rappeler régulièrement ces informations aux étudiants.

Mme Hélène Herbreteau souhaiterait qu'il y ait un rappel général des règles de calcul des examens aux étudiants car il y a des d'étudiants qui se présentent au service de la scolarité et qui ne comprennent pas les règles des BCC.

La nécessité de clarifier les responsabilités entre les différents intervenants lors des examens est également évoquée, notamment concernant la gestion des téléphones et autres appareils des étudiants.

M Stéphane Cermakian évoque également l'interdiction d'enregistrement des cours.

Journées d'étude et temps d'échange

L'idée d'organiser des **journées d'étude ou des temps de réflexion ouverts** aux enseignants, personnels administratifs et étudiants est proposée.

L’objectif serait notamment de permettre des échanges approfondis sur des sujets comme l’intelligence artificielle, les pratiques pédagogiques ou l’évolution des formations.

Une organisation sous forme de rencontres récurrentes, éventuellement sur le temps du midi, est envisagée afin de faciliter la participation du plus grand nombre.

Prochaines étapes

Les participants sont invités à transmettre leurs propositions de thématiques. A l’issue de la discussion du jour, les sujets identifiés pour l’année à venir sont :

- alternance et formation continue ;
- intelligence artificielle et évaluation ;
- examens et prévention de la fraude ;
- enseignement à distance et hybridation ;
- grandes orientations de la formation à l’horizon 2030 et préparation de la future offre de formation.

La prochaine réunion du Comité des études est prévue **le lundi 5 octobre 2026**, avec un point consacré au bilan de rentrée.

Mme Gala lève la séance à 9h50.

Compte rendu rédigé à l’aide d’un IA par Marina Blangis, relu par Núria Gala.